

FICHE D'INSCRIPTION – CFGA-SEINE MARITIME

Session Printemps 2025 à St Etienne du Rouvray

À retourner avant le 18 avril 2025

Après cette date nous contacter pour les disponibilités

Retour à : MJC de Normandie 42 rue des Chouquettes 76190 YVETOT

Ou en cliquant sur ce lien :

[Lien inscription](#)

M Mme Nom : Prénom:

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Cp : Ville :

N° de tél. : Mail :

Association au titre de laquelle vous participez à cette formation :

Adresse de votre association :

Statut dans l'association : Bénévole Service civique Salarié-e

Fonction dans l'association (Président, trésorier, secrétaire,...)

Pièces à fournir

- autorisation parentale pour les mineurs
- chèque (à l'ordre de MJC de Normandie) ou virement pour le règlement des frais d'inscription et couts pédagogiques

- Frais d'inscription : 30 €

- Coûts pédagogiques : salarié-e : 90 €, bénévole : 50 € (pris en charge par votre structure)



CERTIFICAT DE FORMATION À LA GESTION ASSOCIATIVE

ST ETIENNE DU ROUVRAY

CFGA SEINE-MARITIME 2025

QU'EST-CE QUE LE CFGA ?

Le CFGA institué par un décret de 2008, a pour finalité d'encourager les bénévoles, et particulièrement les jeunes qui veulent s'investir dans des projets associatifs, en leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires pour assumer des postes à responsabilité au sein des associations.

Pour acquérir le CFGA, une personne doit suivre l'intégralité des modules théoriques proposés (30h) et justifier d'une expérience pratique de 20 jours au sein d'une association.

La formation s'adresse à tous les bénévoles. Elle est accessible aux jeunes à partir de 16 ans. Elle peut également servir à acquérir des compétences dans une perspective de recherche d'emploi dans le secteur associatif.

CONTENU DE FORMATION

Premier objectif :

Acquérir une culture générale sur la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement.

- Principes fondamentaux de la loi de 1901 par rapport aux autres groupements
- Évolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics
- Statuts et règlement intérieur

Deuxième objectif :

Acquérir des connaissances pour prendre des responsabilités, conduire et développer un projet associatif.

- Compétence en matière de gestion de projet associatif
- Compétence en matière d'organisation et de gouvernance
- Compétence en matière de finances associatives
- Compétence en matière de ressources humaines associatives
- La fonction employeur – responsabilité pénale
- Compétence en matière de communication

Consultez le Guide pratique de l'association

→ www.guidepratiqueasso.org



CALENDRIER

Session printemps 2025 à St Etienne du Rouvray

- ✓ 26 avril 2025
- ✓ 17 mai 2025
- ✓ 14 juin 2025
- ✓ 28 juin 2025
- ✓ 5 juillet 2025

Horaires 9h30-12h30 et 13h30-17h avec possibilité de pique-niquer sur place.

MODALITES PRATIQUES

Seules les personnes ayant suivi l'intégralité de la formation théorique et le stage pratique obtiendront le CFGA.

Le nombre de participants est limité, les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée. La formation est maintenue sous réserve d'un minimum de 12 stagiaires. L'inscription n'est validée qu'à réception du règlement.

Contacts et renseignements :

MJC de Normandie : 42 rue des Chouquettes 76190 YVETOT-

02.35.56.95.42 - cfga.seinemaritime@gmail.com